

MASTER Sciences Humaines et Sociales, mention Géographie, spécialité Géomatique et Projets Territoriaux

RNCP22736 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	341, 121
Code(s) ROME	M1808, K2401, K1404, K2108
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse

<http://www.univ-avignon.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel est un spécialiste en projets de développement territoriaux possédant une double compétence, celle d'ingénierie en traitement de l'information géographique et celle de gestion sur le terrain de la conduite de projets de développement.

Les missions réalisées dans ces domaines sont multiples : saisie ; organisation et traitement de données sur le territoire (type d'information géographique, méthode de collecte et/ou acquisition de données géographiques) ; mobilisation des connaissances sur le fonctionnement du territoire (analyse de systèmes territoriaux, outil de diagnostic) ; appréhension et évaluation des moyens d'action dans les territoires (stratégie d'acteurs, dispositifs d'intervention, animation, ingénierie et gestion de projets) ; restitution d'une information géographique à des fins d'aide à la décision (requêtes dans les systèmes d'information géographique, modélisation graphique, adaptation des résultats devant les acteurs et le public visé).

Le titulaire de ce master dispose de ces deux domaines de compétences, les utilise de manière séparée dans de nombreux emplois liés au secteur de l'aménagement du territoire et du développement local, surtout dans les structures de petite taille.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le diplômé du master Geoter est en mesure d'accomplir :

- l'articulation de savoirs d'un très vaste champ de connaissances qui s'étend des sciences de la terre aux sciences de l'homme et de la société
- le développement d'une analyse spatiale, fonctionnelle, structurelle et multithématique d'un territoire (environnement, démographique, économie, risques, énergies, transport,...)
- la conduite d'une analyse géographique à différentes échelles (du local au global, et inversement)
- l'expertise dans la collecte des données géographiques (enquêtes, GPS)
- l'expertise dans la constitution et la gestion de bases de données et systèmes d'information à caractère géographique (associée à la maîtrise de différents logiciels : ArcGis, Mapinfo, QGIS)
- l'expertise dans le traitement statistique et graphique des données géographiques

- la valorisation de l'information géographique (cartographie, DAO, CAO, modélisation graphique)
- la réalisation de diagnostic dans l'évaluation de projets territoriaux
- l'élaboration et le montage de projets de développement
- la gestion et l'animation de projets (du diagnostic à la mise en place d'actions sur le territoire)
- la conception et le suivi d'enquêtes, et d'observations de terrain
- la collecte et la sélection de données quantitatives ou qualitatives et le suivi régulier ou ponctuel de ces données pour la direction, le service utilisateur ou les usagers
- la recherche documentaire (bibliothèque, Internet)
- l'utilisation des moyens de communication modernes.

Le diplômé de ce master a acquis des savoir-être :

- aptitude à tisser des liens dans un réseau relationnel qu'il s'est créé, qu'il utilise et mobilise
- capacité à s'exprimer (à l'oral et à l'écrit) devant un public
- aptitude au travail en autonomie mais aussi en concertation et complémentarité avec des équipes.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel peut travailler dans les secteurs privés (bureaux d'études, agences d'urbanisme, ...) ou publics (Chambre de commerce et d'industrie, opérateurs de logements, collectivités territoriales, services de l'Etat comme le SDIS, la DIREN, la DDT)

Les domaines d'activités sont très variés : urbanisme, environnement, transport, risques, développement économique, énergie, agriculture,...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire du master peut prétendre aux emplois suivants :

- géographe spécialisé dans l'aménagement du territoire
- cartographe
- opérateur de système d'information géographique
- chargé d'études (bureau d'études, collectivités territoriales)
- consultant (bureau d'études, collectivités territoriales)
- chargé de mission (services de l'Etat, conseil régional, conseil général)
- ingénieur territorial (en lien avec les concours d'attaché territorial)
- agent de développement local.

Une entrée en doctorat de géographie est envisageable pour présenter ensuite des concours de type CNRS et autres.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 867 €

Familles professionnelles (FAP)	N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée) N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) · tension 5/5 (Très élevée) N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	17 995
Jugés difficiles à recruter	44 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) W0X92 — Professeurs du supérieur

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possibilité d'accès par procédure de VAP (Validation des Acquis Professionnels - Articles D.613-38 à D.613-50 du code de l'éducation)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/22736/>